



MINISTÈRE DES ARMÉES



06 AOUT 2019

Metz, le

N°502985 /ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/BSI/S.SEU



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : révision PLU Les Ageux 60.

REFERENCE : lettre du 31 juillet 2019.

Par correspondance visée en référence, vous me demandez de vous indiquer les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision du plan local d'urbanisme, afin de les porter à la connaissance du maire de Les Ageux.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée est grevée par la servitude PT2 relative à la liaison hertzienne Haramont à Neuville-Garnier-Mont-Florentin approuvée par décret du 16 juin 1961.

Cette servitude est gérée par l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense de Châlons-en-Champagne - 3 rue de la Charrière - 51022 Châlons-en-Champagne.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Le commandant Alain SABATIER
chef de la division appui des formations,
par suppléance

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz